



Portes en fête en image
plus de 5000 personnes
pour Joyce Jonathan

P. 4-6

Gros succès :
Soirée des bénévoles
Forum des associations

P. 8-9

Rentrée scolaire en rythme et harmonie

ce qui change... ce qui reste : pages 10, 11 et 12

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 59 - SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE

LE TOUT IMAGE

DE "PORTES EN FÊTE"4-6

CÉRÉMONIES

- Il y a 70 ans, la ville libérée ...7
- Geneviève Girard à la prison de Montluc7

ACTIONS ASSOCIATIVES ET SOCIALES À PORTES :

- Forum des associations.....8
- La soirée des bénévoles.....8
- Club APRON.....8
- Club Ambroise Croizat.....9
- Viet vu dao portoï9
- La Passerelle, le premier pas vers l'alimentaire pour tous....9
- Pas de mauvaises herbes chez les jeunes du CUCS.....9

LA RENTRÉE SCOLAIRE

- Nouveaux rythmes en harmonie10-12
- Pas de suppression de classe à la maternelle Louis Pasteur11
- Cantine scolaire : plus de bio, plus de bon12

JUMELAGE

.....13

URBANISME : UN POINT SUR LES TRAVAUX.....13

ÉCONOMIE

- HM Clause : la graine portoïse qui s'épanouit.....14
- Commerces et entreprises portoïses14

UN BÉBÉ PRESSÉ... DE POINTER LE BOUT DE SON NEZ15

CULTURE

- Joyce Jonathan clôture "Portes en fête" en beauté...16
- Interview de Joyce Jonathan16
- Le Train-Cinéma, programme de septembre à octobre.....17
- Le Train-Théâtre fait sa rentrée.....17

LIBRE OPINION

.....18

BLOC NOTES

.....19

PHOTO DE COUVERTURE :

La rentrée scolaire - p 10-12

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil samedi 9 h à 11 h. À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles	
Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État-civil0	4 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50. Relais assistantes maternelles Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11 h à 12 h 30, mardi 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 13 h 30 à 16 h 30. Animation : du lundi au jeudi 8 h 45 à 9 h 45 et 10 h à 11 h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 19 h, mardi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 11 h 45 et 14 h à 18 h 30, jeudi 13 h à 19 h, vendredi 13 h à 18 h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96 Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, samedi 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13 h 30 à 17 h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14 h - 17 h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14 h à 16 h, 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14 h à 16 h - 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes), (sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10 h à 12 h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17 h à 19 h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14 h à 17 h (sur rdv). Jeudi 9 h à 12 h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14 h 30 à 16 h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h et vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h en continu.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, permanences le vendredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 15 h à 17 h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi de 16 h à 18 h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17 h à 18 h (autres jours sur rdv au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi et le vendredi de 14 h à 17 h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le jeudi de 17 h 30 à 19 h.

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences le mercredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 17 h à 19 h.

Patrick Groupierre,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9 h à 12 h.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Directrice et rédactrice en chef de la publication :

Geneviève Girard

Rédactrice en chef adjointe de la publication :

Charline Durand-Wolff

Responsable infographie :

Agnès Molières

Rédaction et photos :

Charline Durand-Wolff

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58

Distrib. tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim



Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org

Les vacances d'été se sont achevées, à notre grand regret, sur une météo plutôt maussade en juillet et août, qui n'a pas permis de profiter pleinement des joies de la baignade. Les chiffres de fréquentation de la piscine municipale l'attestent.

La rentrée des classes s'est effectuée sur fond de réforme des rythmes scolaires, mais pas seulement. Avec la levée de la fermeture d'une classe, envisagée par l'éducation nationale sur l'école maternelle Pasteur, le soulagement était au rendez-vous pour les parents comme pour les élus, qui, depuis avril, n'avaient eu de cesse de justifier les effectifs pour maintenir la classe. Le comptage des élèves le jour de la rentrée par l'inspecteur d'académie a définitivement dissipé le doute qui a plané tout l'été.

Au final des effectifs stables : 1078 enfants cette année. Aucune école n'a atteint les seuils pour des ouvertures supplémentaires. La principale nouveauté : école le mercredi matin obligatoire et temps d'accueil périscolaire le vendredi après-midi facultatif.

Cet accueil du vendredi après-midi a été plébiscité par une majorité de familles. Le travail des services durant l'été pour préparer ce temps périscolaire a été le gage d'une rentrée réussie et les semaines à venir seront mises à profit pour affiner les groupes d'activités vu le nombre important d'inscriptions enregistrées sur la semaine de la rentrée.

Des réunions de rentrée avec les enseignants, puis avec les parents d'élèves ont eu lieu afin de leur expliquer toute l'organisation. Un bilan trimestriel est prévu afin de tirer les conclusions de cette expérimentation.

Comme nous nous y étions engagés, dans le cadre d'une plus grande transparence de la vie locale, le 15 septembre prochain, le conseil municipal de rentrée approuvera son nouveau règlement intérieur conformément à l'article L 2121-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). En effet, cet article stipule que les communes de 3500 habitants et plus, disposent d'un délai de 6 mois pour l'établir.



L'agenda 2014/2015 a été distribué pour vous accompagner durant cette année scolaire et associative.

Bonne rentrée à vous tous.

*Geneviève Girard,
Maire de Portes-lès-Valence*

Le tout image de "Portes en fête"



Les Portois derrière les Bleus...



... toutes générations confondues.



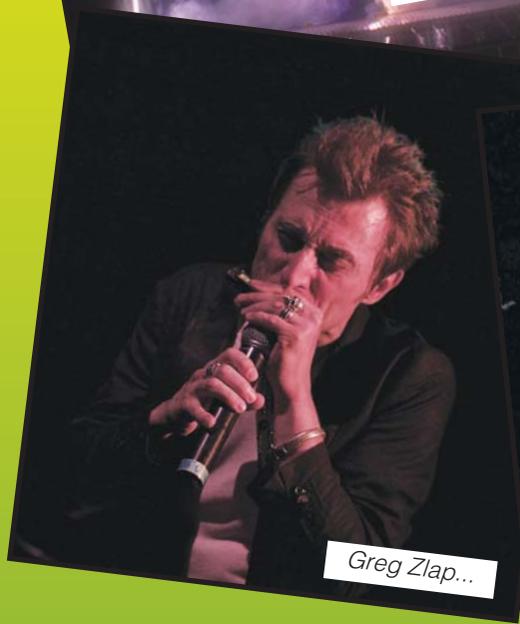
... devant l'écran géant place de la mairie pour la Coupe du Monde de football...



Feu d'artifice et concert Mascara le 13 juillet.



C'était la guinguette au parc Léo Lagrange...



Greg Zlap...



... et son équipe, le 19 juillet.



Le 22 juillet...



... concert de Kendra Morris.



... de Portes le 14 juillet.



Le 11 juillet les Mountain Men chantent Brassens.

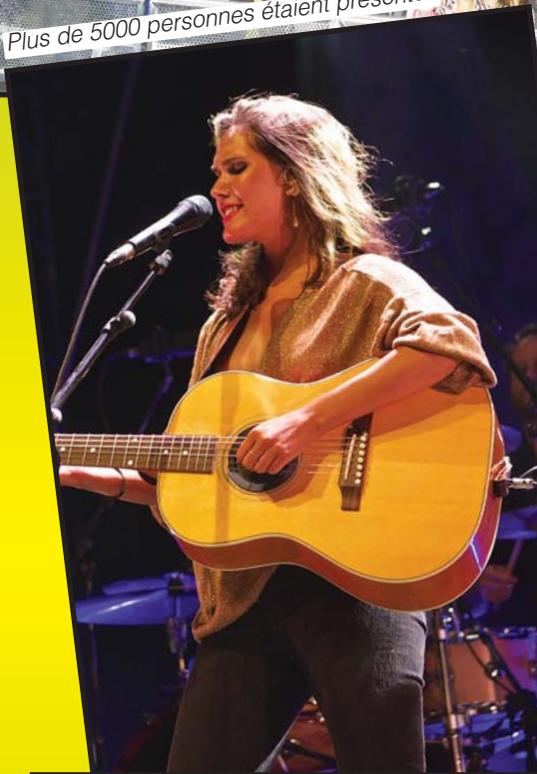


Le festival "Dehors"...



... du 20 au 24 août a attiré plus de 6000 personnes.

Le tout image de "Portes en fête"



Cérémonies

Il y a 70 ans, la ville libérée grâce au courage des soldats et résistants.

Le 30 août dernier, Portes-lès-Valence célébrait le soixante-dixième anniversaire de la libération de la ville en présence de madame le maire, Geneviève Girard, de l'Union Portoise des Anciens Combattants, du Comité d'entente et d'autres officiels. Une cérémonie était organisée auprès du monument aux morts pour rendre hommage au courage de ceux qui se sont sacrifiés, soldats et résistants, pour libérer la ville de l'occupation nazie.

La célébration a également été l'occasion d'honorer Henri Ravix, ancien résistant, qui participa à la libération. Il a reçu la médaille de la ville des mains de Madame le maire, qui l'a chaleureusement félicité pour l'engagement dont il a fait preuve envers Portes-lès-Valence durant tout le reste de sa vie.



Monsieur Ravix est né le 20 juin 1923, il est le doyen des anciens combattants Portoisis. Il est un authentique résistant qui a combattu à Laffrey, à Luitel au péage de Vizille, jusqu'à la Libération. Il assistera également au procès Nuremberg jusqu'en 1946.

UN CITOYEN EXEMPLAIRE

Après ces hauts faits d'armes, il est également un citoyen exemplaire.

Henri Ravix est actif dans plusieurs associations. Entre autres, il est récompensé du diplôme d'honneur des donneurs de sang. Aujourd'hui à 91 ans Monsieur Ravix est enfin reconnu par la ville pour laquelle il a tant œuvré.



Geneviève Girard à la prison de Montluc

Le 24 août, lors de la cérémonie hommage pour la libération de la prison de Montluc, Madame le maire était présente sur place en tant que conseillère régionale et pour représenter la ville de Portes-lès-Valence. Le 8 juillet 1944, 30 prisonniers de Montluc plus 3 otages furent fusillés à Portes-lès-Valence. Aujourd'hui la prison est un lieu de commémoration ouvert au public.



Forum des associations :

Et vous qu'allez-vous faire cette année ?



Le forum des associations de dimanche 7 septembre a réuni près de 50 associations à l'espace Cristal pour exposer la multitude d'activités proposées à Portes-lès-Valence.

22 associations sportives tenaient un stand sur les 31 présentes sur Portes-lès-Valence, 15 associations culturelles, 5 associations caritatives et sociales et 4 associations de communauté. Lors de cet événement, les Portois ont pu faire leur choix parmi toutes les activités proposées. Et les organisations ont pu accueillir et encourager de nouveaux membres. Portes-Infos a préparé pour vous un échantillon parmi toutes ces belles possibilités et vous présentera, à présent, chaque mois une nouvelle association.

La soirée des bénévoles, nous a fait rire...



C'était le thème de la soirée : l'humour ! C'est donc avec humour que les élus ont récompensé les bénévoles les plus méritants de Portes, vendredi 5 septembre à l'espace Cristal. Cette grande soirée, organisée par la ville, a réuni plus de 400 bénévoles portois pour célébrer le dévouement des acteurs de la vie associative de la ville. Au-delà des quelques récompensés, Stéphanie Huset, adjointe en charge des sports et de la vie associative a tenu à remercier, tous ceux qui œuvrent pour la vie culturelle, sportive mais aussi sociale de la ville. Le spectacle a d'ailleurs été grandement apprécié puisque la soirée cabaret donnée a fait rire au éclats l'ensemble du public invité. Pierre-Albert Marchetti le ventriloque nordiste et sa souris soprano ne se sont pas gênés, mettant à contribution l'un de nos élus pour satisfaire le rire des spectateurs. Il fut suivi du chansonnier Serge Llado, venu lui de Perpignan. Ses chansons inspirées de l'actualité politique et de détails de la vie de tous les jours ont engendré une rafale de fous rires. Une soirée des bénévoles réussie, dont pour l'occasion ils étaient les invités et n'ont eu qu'à apprécier le spectacle.



ASSOCIATION CULTURELLE ET LOISIRS

Club APRON (Aquariophilie)

Le Club APRON est l'association des passionnés de bêtes à branchies et de leur environnement, l'aquarium. Les aquariophiles se réunissent tous les vendredis à 21h au local du club, 5 bis rue Romain Rolland à Portes-lès-Valence. Si vous êtes intéressés, vous pouvez également vous rendre à la bourse aux poissons organisée le 21 septembre à l'espace Cristal. Vous seront présentés les poissons d'eau douce, d'eau de mer, plantes et crustacées.

Contact : Christophe Bouteillon
06 48 02 30 37
contact@club-apron.fr
www.club-apron.fr

ASSOCIATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Club Ambroise Croizat

Association créée en 1976 avec pour objet l'organisation et le développement des activités de loisirs des personnes âgées.

Dans les salles du foyer logement, le club avec ses membres bénévoles et disponibles, est à l'écoute, prêt à accueillir tous les retraités et préretraités et propose des activités sportives, des voyages découvertes, des animations, telles que le tirage des rois et des reines, repas de printemps, fête des mères, de Noël, des anniversaires, le loto, des pique-niques, la belote, la pétanque, la chorale, le tarot, le scrabble... Dans l'emploi du temps, vous trouverez au siège du foyer logement, rue Louis Aragon, de la belote et de la pétanque tous les jours, de la randonnée et de la marche, le mercredi, de la gymnastique, le vendredi et du chant chorale, le jeudi. D'autres activités sont proposées tous les mardis salle Fernand léger.

Contact : Paulette Wolff
04 75 57 30 69
paulette.wolff@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE

Viet vu dao portois

Le viet vu dao portois est une association créée en 2003, elle enseigne l'art martial du sud Viet-Nam aux enfants et aux adultes.

Cet art permet d'étudier des techniques de self défense et le maniement des armes de combat traditionnelles (bâtons, fléau...). L'association est présente régulièrement aux tournois entre clubs. Marie Hamond, secrétaire, a été récompensée pour son implication dans l'association, son dévouement, sa sagesse et sa touche féminine.

Les cours sont assurés trois soirs par semaine à la Halle des sports, le mercredi de 18h à 19h pour les enfants et le lundi, mercredi et vendredi, de 19h30 à 21h pour les adultes.

Contact : Marie Hamond
07 61 61 67 73
vvdportois@hotmail.fr

"La Passerelle",

le premier pas vers l'alimentaire pour tous.

L'épicerie sociale et solidaire de Portes-lès-Valence, La passerelle, était présente lors des 10 ans de la GESRA (Groupement des Epiceries Sociales de Rhône-Alpes). Nelly Pagès, assistante socio-éducative de La Passerelle et employée à la mairie est intervenue pour présenter un bilan du travail effectué à Portes.

L'épicerie sociale est une aide alimentaire pour les familles en difficulté. Elle fait intervenir dans le circuit de production les consommateurs eux-mêmes, puisqu'ils participent à tout le processus, depuis les semences jusqu'aux récoltes.

Très régulièrement, les membres de "La Passerelle" se rendent dans les champs pour cueillir le fruit de leur travail. Comme sur ces photos où, des bénévoles des épiceries sociales et solidaires ramassent les pommes de terre qui seront vendues ensuite directement à l'épicerie. Fin septembre, ils retourneront dans les champs pour récolter les potirons et les courges plantés fin juin.



Les jeunes pousses du CUCS misent à l'honneur.

Cet été, ce sont eux qui ont débroussaillé la caserne des sapeurs-pompiers, les abords de l'école Fernand Léger ou le centre aéré. Des jeunes Portois, garçons et filles, de 16 à 18 ans, parmi lesquels, Brandon Cayol et Selmi Saber, se sont occupés de l'entretien de ces espaces verts dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Social). Vendredi 5 septembre, la Mairie a tenu à les remercier

pour leur engagement lors de ces stages d'été rémunérés. Rappelons que les chantiers du CUCS ont pour vocation de permettre à des jeunes d'avoir un "job" pour leurs vacances et de leur servir de tremplin pour une future entrée dans la vie active. Au total, ce sont 24 jeunes qu'ont encadrés les éducateurs des associations AIRE et Sauvegarde à l'Enfance, en collaboration avec les

services de la ville, représenté par Denis Sausse, responsable des espaces verts.



La rentrée scolaire...

La rentrée scolaire, nouveaux rythmes en harmonie.

Avec la rentrée, les petits Portoïsiens de maternelle et élémentaire ont repris le chemin de l'école et découvert quelques changements. Cette année, parmi les nouveaux cartables, cahiers, maîtres et maîtresses, se sont faufilés les nouveaux rythmes scolaires. Portes-Infos revient sur ces nouveautés.



CE QUI CHANGE,

Comme les parents l'ont constaté, ils doivent maintenant présenter leurs enfants à l'école le mercredi matin, comme le prévoit la réforme de 2013. Les cours sont en effet dispensés du lundi au vendredi sans interruption.

En contre-partie de cette semaine ininterrompue, souvent jugée trop lourde pour les enfants et contre-productive pour leur apprentissage, le vendredi après-midi est consacré aux activités périscolaires proposées gratuitement par la mairie.

Les élèves des écoles élémentaires sont alors pris en charge et emmenés sur site, par des éducateurs sportifs de la municipalité ou par des membres de la MJC-Centre social pour les activités culturelles.

... CE QUI RESTE.

La cantine est toujours assurée les lundis, mardis, jeudis et vendredis également, malgré les changements d'activité. Attention, pas de cantine assurée le mercredi midi.

Les horaires de cours sont toujours de 8h30, à 11h30 et de 13h30 à 16h30, à l'exception du vendredi. Les mercredis après-midi sont libres.

Pour les maternelles, les enfants restent dans l'enceinte de l'école les vendredis après-midi. Les activités sont encadrées par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).

UN RYTHME DÉROGATOIRE POUR LES PETITS PORTOÏSIENS

Malgré les efforts de la nouvelle municipalité pour éviter ces nouveaux rythmes scolaires, les sept écoles maternelles et élémentaires de la commune ont dû adapter leur emploi du temps depuis ce mois de septembre. Comme l'indiquait un courrier envoyé aux parents avant la rentrée, les cours sont donc assurés le mercredi matin en plus des quatre autres jours traditionnels.

Cependant, profitant du décret Hamon, la municipalité a obtenu une dérogation à titre expérimental, qui permet aux élèves de profiter de leur vendredi après-midi pour se consacrer aux activités périscolaires.

Ces activités du vendredi après-midi sont totalement prises en charge par la mairie.



Corine Arzac-Marze
8^e adjointe,
en charge
de l'enseignement
et de la petite
enfance

Malgré la confirmation tardive des horaires du vendredi après-midi par le rectorat arrivée le 18 juillet 2014, nous sommes opérationnels depuis le vendredi 19 septembre. Dès l'application du décret Hamon, nous sommes attelés à organiser cette réforme "expérimentale" afin que les activités proposées soient un plus pour les enfants.

LES ACTIVITÉS DU VENDREDI

La promesse que les activités proposées le vendredi après-midi doivent être ludiques et apporter un complément à la culture de l'enfant est un élément essentiel qui a



guidé les choix de la municipalité dans sa recherche de partenaires. C'est ainsi que l'école d'art et les cours de théâtre de l'association Action Jeune Théâtre (AJT), ont été contactés.

À l'heure où est rédigé ce Portes-Infos, les discussions sont toujours en cours pour déterminer les tarifications de ces établissements. La volonté de la mairie est de limiter au maximum les dépenses engendrées par cette réforme controversée.

En maternelle, les ATSEM sont là pour vos bouts de choux. Les enfants restent dans leur établissement et leurs activités sont organisées par des agents territoriaux de services des écoles maternelles.



DES ACTIVITÉS QUI CHANGENT TOUS LES TRIMESTRES

Pour que les enfants restent en position de découverte face à ces activités, un système de rotation est mis en place à chaque fin de trimestre. Ainsi, si un élève pratique le base-ball de 13h30 à 15h, puis fait de la poterie de 15h à 16h30 ses activités changeront pour

qu'il s'initie à de nouvelles matières à partir de janvier.

L'accent est mis particulièrement sur le bien être de l'enfant et ses besoins. Si le vendredi après-midi, après cette longue semaine d'école, votre petit est fatigué et exprime le besoin de se reposer, il ne sera pas poussé.



ARTS PLASTIQUES, INITIATION À L'AUDIOVISUEL OU SPORT, DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR DÉCOUVRIR DE NOUVELLES MATIÈRES

Dans les écoles élémentaires les vendredis sont divisées en deux périodes d'une heure et demie. Durant chacune d'entre elles, des groupes de 14 enfants ont la possibilité de découvrir diverses matières.

Dans tous les établissements les ETAPS (Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) s'occupent de deux groupes différents de 14 enfants sur l'ensemble de l'après-midi.

D'autre part des animateurs de la MJC prennent en charge eux aussi des groupes de 14 sur les 3 heures d'activité organisées.

Pour apporter une touche de nouveauté, les trois complexes scolaires proposent des initiations à de nouvelles matières.

Parmi les activités possibles, l'informatique est proposée à Voltaire.

À Fernand Léger, la nouvelle activité sera l'initiation au journalisme audiovisuel, à Voltaire, AJT proposera du théâtre, tandis qu'à Joliot Curie les élèves devraient profiter d'une découverte des arts plastiques, si les discussions avec l'école d'arts sont concluantes.



PAS DE SUPPRESSION DE CLASSE DANS LA MATERNELLE LOUIS PASTEUR

Jusqu'au jour de la rentrée, c'était la menace du rectorat : suppression d'une classe à la maternelle Louis Pasteur. En avril, les chiffres de l'académie annonçaient 80 élèves d'où la décision de cette suppression. La municipalité ayant remis en question avec force ces chiffres, l'académie n'a pu obliger la fermeture de cette classe. Le 2 septembre, Louis Pasteur a donc ouvert ses portes pour la rentrée, banderoles de parents en colère sur les grilles. Finalement, après le passage de l'inspecteur, les chiffres ont de nouveau parlé : 98 enfants présents et deux excusés. Avec 100 élèves à son effectif, la maternelle Louis Pasteur garde donc toutes ses classes.

... La rentrée scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h20 à 8h30	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC
8h30 à 11h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h30 à 13h30	Cantine ou repas à la maison	Cantine ou repas à la maison	Repas en accueil de loisirs MJC ou repas à la maison	Cantine ou repas à la maison	Cantine ou repas à la maison
13h30 à 15h	Temps scolaire	Temps scolaire	Accueil de loisirs avec la MJC	Temps scolaire	1 ^{er} Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)
15h à 16h30					2 ^e Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)
16h30 à 18h30	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil de loisirs avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC	Accueil périscolaire avec la MJC

LA MJC CENTRE-SOCIAL, TOUJOURS PRÉSENTE POUR ACCUEILLIR VOS ENFANTS

Que ce soit pour l'accueil périscolaire du matin et du soir après l'école ou lors des accueils de loisirs des mercredis et des vacances, la MJC est toujours l'organisme qui prend en charge les enfants lorsque vous

êtes au travail ou indisponible. L'accueil périscolaire ou garderie du matin et du soir s'adresse prioritairement aux familles dont les 2 parents travaillent. Pour les mercredis, la MJC propose un accueil pour les enfants de 3 à 11 ans au centre de loisirs situé aux Brûlats (sur la route de Beauvalon). En cas d'inscription au centre de loisirs avec repas, des animateurs viennent directe-

ment chercher les enfants dans leurs écoles. Pour ceux qui prennent les repas à la maison, les parents doivent se charger du transport vers le centre de loisirs. Le soir, les parents doivent venir chercher les enfants à l'école élémentaire Voltaire entre 17h30 et 18h30. Pour toute prise en charge, le matin, le soir ou le mercredi après-midi, le tarif horaire est adapté au quotient familial des familles.

Repères

- 450 repas par jour
- 40 produits bio
- 4 cantines satellites sur Portes



CANTINE SCOLAIRE : PLUS DE BIO, PLUS DE BON

Dans les cantines des écoles de Portes-lès-Valence la conversion vers le bio s'accélère. En effet, 40 produits issus de la filière biologique sont, depuis la rentrée, utilisés

dans les cuisines, contre 14 l'année dernière. En tout, 450 enfants déjeunent à la cantine et peuvent profiter de ce nouveau concept d'alimentation plus sain venant de l'agriculture locale. À Portes-lès-Valence, la cantine dépend de Valence Agglo, mais l'initiative est particulièrement soutenue par la mairie. On espère voir sur le long terme des repas 100% issus des produits locaux et de l'agriculture biologique. Les cantines scolaires de Portes-lès-Valence développent la recette du "bien manger".



La jumelle italienne de Portes-lès-Valence, est de nouveau la bienvenue...

Début octobre, le jumelage avec la ville de Baronissi en Italie sera enfin officialisé. Madame le maire, Geneviève Girard et Lilian Chambonnet, élu en charge de la culture se rendront sur place pour rencontrer en personne le maire de la ville, Gianfranco Valiante et lui présenter des excuses pour ces quelques années d'abandon du projet. Portes-Infos revient sur ce jumelage à l'italienne.

Baronissi est une ville de près de 17000 habitants, située dans la région de Naples, au Sud-Ouest de la botte.

C'est en 2005, lors du premier mandat de Geneviève Girard que la commune avait été choisie pour créer une association à visée socio-culturelle entre la cité italienne et Portes-lès-Valence. Après quelques échanges et visites officielles des deux parties, la décision est confirmée.

L'union des deux communes est officialisée par la visite d'une délégation italienne le 15 octobre 2005. Les trois années qui suivent voient de nombreux et fructueux échanges culturels et sportifs s'enchaîner.

En 2008, le collège Jean Macé prévoit un grand voyage scolaire à Baronissi. Les professeurs et les 50 élèves du programme

sont impatients de découvrir cette belle région et leur homologues italiens.

Le voyage ne se fera finalement pas. La nouvelle équipe municipale élue en mars 2008, informe Baronissi, qu'ils ne souhaitent pas continuer les échanges.



À la suite des dernières élections municipales de mars dernier et le retour de Lilian Chambonnet à la culture, les contacts reprennent avec Baronissi. Les retours sont très positifs immédiatement.

En janvier 2015, les échanges fêteront leur 10 ans. Un bel anniversaire de mariage malgré quelques années de séparation.

Une nouvelle commission extra-municipale a été réunie, où les Portois et Portoises étaient conviés pour discuter d'un nouveau jumelage. L'enthousiasme était au rendez-vous et la direction de l'Espagne est privilégiée.

Portes-Infos vous tiendra au courant de l'évolution de cette nouvelle union.

Urbanisme

Un point sur les travaux

Plusieurs travaux de rénovations des voies piétonnières et des chaussées sont à prévoir pour cette fin d'année.

- À partir d'octobre, les trottoirs des rues d'Estiennes d'Orves, Louis Pasteur et de l'allée des Griottes vont être regoudronnés.
- À prévoir également, l'allée Cézanne, sa chaussée va être reprise de même

que ses trottoirs. Des informations vous seront transmises quant aux déviations à emprunter.

- En ce qui concerne les prévisions 2015 en matière de travaux, des trottoirs vont être créés avenue du Port, sous le pont SNCF.
- Rue Marcel Cachin, les projets d'entretien des chemins piétonniers vont être débattus par les élus début octobre.



HM Clause, la graine portoise qui s'épanouit.



leaders mondiaux dans la production et la transformation des semences.

Pour un investissement de 8,5 millions d'euros, l'entreprise a fait agrandir ses locaux de Portes-lès-Valence pour installer une structure dédiée entre autres au contrôle qualité. C'est un laboratoire de haute technologie, qui s'occupe de détecter les



agents pathogènes sur les semences, mais aussi d'améliorer la fiabilité de la plante finale. L'entreprise Tézier a donc fait du chemin, depuis l'usine historique de Portes-lès-Valence, jusqu'à devenir cette multinationale. HM Clause, c'est aujourd'hui 400 employés dans la Drôme. 150 emplois ont été

HM Clause a inauguré le 28 août dernier son nouveau laboratoire de contrôle qualité et de recherche de semence, en présence de madame Girard, maire de Portes-lès-Valence, de Nicolas Daragon, maire de Valence et bien sûr du directeur américain de l'entreprise, Mathew Johnson, venu spécialement pour l'occasion.

Avec une progression de 7% par an sur les 5 dernières années, HM Clause est l'un des

agents pathogènes sur les semences, mais aussi d'améliorer la fiabilité de la plante finale. L'entreprise Tézier a donc fait du chemin, depuis l'usine historique de Portes-lès-Valence, jusqu'à devenir cette multinationale. HM Clause, c'est aujourd'hui 400 employés dans la Drôme. 150 emplois ont été



Commerces et entreprises

Nouveau



**Répare Auto
Retouche Auto**

750 avenue Salvador Allende
26800 Portes-lès-Valence
Tél. : 06 58 19 51 98

**Changement
d'adresse**



À chacun sa fleur

Grange Neuve,
8 rue Jean Jaurès
26800 Portes-lès-Valence
Tél. : 06 18 70 27 23

**Changement
de propriétaire**



natur'elle beauté

400 avenue Salvador Allende
26800 Portes-lès-Valence
Tél. : 04 75 80 74 42

(ouverture le 9 octobre)

Un bébé pressé... de pointer le bout de son nez.

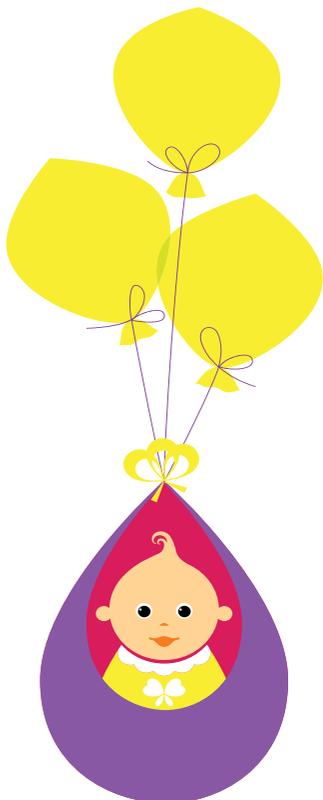
Alicia est née le 20 août vers 19h45. Jusque là rien d'extraordinaire, et pourtant voilà un bébé pressé de voir le jour, puisqu'Alicia n'a pas attendu plus de dix minutes pour venir au monde. Une naissance express survenue cet été par une calme soirée à Portes-Lès-Valence.

Dans la famille Pradon, je demande la fille. Ah, elle est déjà là ! Alicia, est une rapide. Prévus pour naître le 28 août, elle a débarqué dans la famille avec une semaine d'avance, sur la terrasse, sans passer par la case maternité.

Le 20 août au matin, Élodie, la maman, passe les derniers examens médicaux qui ne se révèlent pas satisfaisants. On prévoit même un accouchement anticipé à l'hôpital pour le lendemain. Le manque de lit faisant, l'hôpital demande à Élodie de rentrer chez elle et de revenir le lendemain matin.

"Durant toute la journée tout allait bien. Jamais je n'aurais imaginé accoucher comme ça !"

Quelques contractions légères se font sentir, mais rien d'alarmant pour la jeune maman. « C'était très espacé et je me sen-



tais très bien » précise-t-elle. Vers 18h Élodie, emmène son fils de trois ans et demi, Hugo, chez ses grands-parents, à Beauvallon, en prévision de la naissance prochaine. C'est à son retour chez elle que tout se précipite. Les contractions se font plus rapprochées et plus violentes.

Élodie appelle son mari, Nicolas, à 19h15 et va l'attendre à la porte de chez elle pour qu'il l'emmène immédiatement à l'hôpital. Moins de 5 minutes plus tard, une très forte contraction se fait sentir. Alicia est sur le point d'arriver. C'est alors que se présente à l'improviste le frère de Nicolas, Julien. Constatant que sa belle-soeur a perdu les eaux, Julien, ancien pompier, réagit promptement et court appeler le SAMU, tandis qu'il laisse un autre jeune membre de la famille, qui passait lui aussi par là, veiller sur Élodie.

Mais c'était sans compter sur la précipitation d'Alicia, qui pointe déjà le bout de son nez quand son oncle revient deux minutes plus tard.

"C'est allé tellement vite, je n'ai pas eu le temps d'avoir peur!"

Élodie n'a pas eu le choix, encore debout, accrochée à la table de jardin, elle met au monde une petite fille sur sa terrasse. Son

oncle sera le premier à la tenir dans les bras, pour ne pas qu'Alicia passe ses premiers instants sur le sol de la cour.

« Le plus effrayant a été d'attendre l'arrivée des pompiers et du SAMU. Le reste s'est passé tellement vite. Quand elle s'est retrouvée là, je m'inquiétais qu'elle aille bien, malgré cette naissance improbable. » explique Élodie.

La naissance est prononcée par les pompiers à 19h45. Le papa est arrivé quelques minutes après serein pour couper le cordon. « Je n'avais pas connaissance de la situation. Et quand je suis arrivé, Alicia était là. ». Prénom prédestiné puisque les heureux parents demeurent au lotissement "Au Pré d'Alice".

Le bébé et la maman ont passé une nuit à l'hôpital en observation et sont rentrés chez eux. Avec ses 2 kilos 450 et ses 45 cm, Alicia est un petit bébé, mais se porte comme un charme.

Toute pressée qu'elle était, aujourd'hui, elle prend le temps de profiter de sa maman. Plus tard, elle pourra raconter à tout le monde l'incroyable aventure de sa naissance.

Joyce Jonathan... ... clôture "Portes en fête" en beauté.

Le 29 août, sur la place de la mairie, Joyce Jonathan a ravi près de six mille spectateurs de Portes-lès-Valence et des environs. Un dernier événement particulièrement réussi grâce à une météo favorable et un public enthousiaste. De beaux souvenirs également pour Marion Elgé et Clément Pissenti qui assuraient la 1^{ère} partie du concert.

Jusqu'à 15h on aura redouté la pluie. Mais dès que l'équipe de Joyce Jonathan est arrivée à Portes pour les balances sonores, le ciel s'est dégagé. C'est l'heure également à laquelle sont arrivés les premiers curieux et les plus grands fans.

plébiscité par le public. Il est près de minuit quand le concert se termine. La chanteuse épuisée se retire dans les loges aménagées dans la salle des mariages. La place se vide peu à peu. Avec la fin du concert, se sont terminées les fêtes de l'été à Portes-lès-Valence.

Lilian Chambonnet
3^e adjoint, en
charge
de la culture
et des animations



Je souhaite remercier les Portoïses présents lors des spectacles de Portes en fête et ce malgré une météo défavorable. Surtout votre accueil fabuleux pour le final en apothéose que fut le concert de Joyce Jonathan. La présence de plus de 5000 personnes sur la place de la mairie me conforte dans mon choix de vous proposer une programmation tout public et familiale.



Retrouver la vidéo de l'interview sur www.portes-les-valence.fr

INTERVIEW DE JOYCE JONATHAN

Portes-Infos : Merci d'être ici, à Portes pour la clôture de Portes en Fête. Et la question essentielle, c'est bien, pourquoi avoir choisi Portes-lès-Valence, pourquoi avoir accepté de venir faire un concert gratuit dans notre petite ville ?

Joyce Jonathan : *Je connais un peu la région et j'avais eu l'occasion de venir pas très loin, à Bourg-lès-Valence et j'aime bien ce coin. Et j'aime bien visiter la France grâce à mes concerts et pour moi, il n'y a absolument aucune différence entre une grande ville et une petite ville tant que le public est présent, surtout dans le cadre de ce festival. Je suis toujours très flattée de venir chanter devant mon public et répondre présente lorsqu'on me propose un concert.*

P.I. : Quel message vous auriez aimé envoyer à vos fans Portoïses et Drômois en général ?

J. J. : *Pour toi Portoïses ! (rires) Je leur dirais que j'ai hâte que ceux qui ne connaissent pas mes chansons sur scène les découvrent pendant le concert. Ce qui est très agréable pendant les concerts, c'est d'entendre le public chanter, reprendre les paroles. Ça me permet de me rendre compte que c'est vivant. Parce que quand on fait une interview par exemple, on ne se rend pas forcément compte de qui regarde. Et c'est pour ça que les concerts sont essentiels.*

P.-I. : Et quels sont vos projets, pour la suite ?

J. J. : *Pour juste après c'est de préparer mon troisième album.*

Comme j'écris et je compose mes chansons, c'est important pour moi que ça me ressemble. Et j'ai besoin de prendre le temps de créer des chansons qui me ressemblent.

P. I. : Et vous pensez faire une chanson de notre région ou de Portes-lès-Valence ?

J. J. : *Et bien qui sait, peut-être ! Parce que franchement, je peux écrire sur toutes mes expériences. J'aime écrire sur les sentiments humains, donc s'il y a une histoire qui se passe ce soir... Pourquoi pas ! (rires) Ça peut faire peut faire l'objet d'une chanson !*

P. I. : Donc on espère qu'il se passe quelque chose.

J. J. : *Espérons !*

À 21h, début du concert, la place est assiégée. Les organisateurs estiment qu'entre cinq et six mille personnes étaient présentes sur la place. L'ambiance est familiale et enjouée. Coralie, jeune Portoïse, nous confie qu'elle est heureuse de pouvoir profiter gratuitement du concert d'une célébrité telle que Joyce Jonathan dans sa ville. C'est une surprise également pour Lisa, venue de Guilherand-Granges avec des amis et sa famille, quand elle eut connaissance du concert.

UNE ATMOSPHÈRE SERÈNE ET FAMILIALE PIMENTE LA SOIRÉE.

La première partie est assurée par deux jeunes de la région. Marion Elgé et Clément Pissenti mettent l'ambiance et chauffent le public en attendant Joyce Jonathan, qui se produit sur scène à partir de 22h. Quand l'heure approche, la foule est impatiente. L'arrivée sur scène de la jeune chanteuse est à la hauteur des attentes. Une heure et demie de concert, qui se termine par *Ça Ira*, titre phare de Joyce Jonathan,



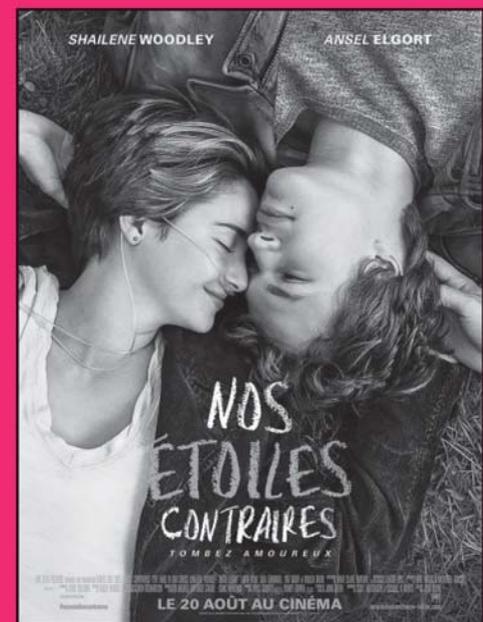
Le Train-Cinéma

Son programme de septembre à octobre.

DU 13 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2014							
Du 10 au 16 septembre				SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16
LES VACANCES DU PETIT NICOLAS				21H	14H		
QU'EST CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU					16H		20H30
Du 17 au 23 septembre	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22	MARDI 23
LES COMBATTANTS	14H	20H30	14H	21H	14H	20H30	20H30
BOYHOOD (VO)	20H30 (V.O)		21H (V.O)		16H (V.O)		
Du 24 au 30 septembre	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30
SILS MARIA	20H30	20H30	14H		16H15	20H30	
NOS ETOILES CONTRAIRES	14H		21H	21H	14H		20H30
Du 1 au 7 octobre	MERCREDI 1	JEUDI 2	VENDREDI 3	SAMEDI 4	DIMANCHE 5	LUNDI 6	MARDI 7
HIPPOCRATE	20H30	20H30	21H	21H	16H15	20H30	20H30
BUDORI, L'ETRANGE VOYAGE			14H		Ciné Goûter 14H		

Tous vos films

DU 13 SEPTEMBRE
AU 8 OCTOBRE 2014



PORTES-LES-VALENCE - 1 RUE ARAGON

Un équipement de
VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES
Etablissement classé ART ET ESSAI 2014

Le Train-Théâtre fait sa rentrée...

Pleine lumière... sur les rendez-vous de septembre.

Les journées européennes du patrimoine
Dimanche 21 septembre.

Le Train-Théâtre ouvrira ses portes dès 10h pour la 3^e année consécutive. L'occasion de découvrir les coulisses et de fouler la scène du Train-Théâtre en toute intimité. Une visite chaque heure. Dernière visite 17h. Gratuit.

Soirée d'ouverture - Buffle !



Vendredi 27 septembre à 20h30.

Soirée cabaret chanson & théâtre. Pour cette nouvelle création, "Buffle !" part à l'assaut des grands espaces et vous promet "la dune". Entre chanson, théâtre et cabaret, les trois tantôt chanteurs, musiciens ou conteurs, par-

tent croiser le fer avec la poésie. Et comme le veut la formule consacrée, c'est « *dans la limite des places disponibles* ». Il est donc prudent et recommandé de venir retirer sa place au théâtre. Entrée libre.

Radio Edith, Buffle, Délices Dada et Dimoné,

s'offrent une résidence au Train-Théâtre. Lorsque vous n'êtes pas là pour les voir, parce qu'ils ne sont pas encore prêts à être vus, artistes et compagnies investissent le théâtre qui vit alors au rythme de leur chantier de création. Vous pourrez les retrouver au Train-Théâtre et en public, le 2 octobre pour Dimoné avec Sarah Olivier, et Radio Edith avec Zaza Fournier, le 13 janvier 2015

Duelle

Jeudi 25 septembre à 16h.

"Fête de la rentrée étudiante", place Latour-Maubourg à Valence. Ce rendez-vous est à l'occasion de l'ouverture de la Mai-

son de l'étudiant Drôme Ardèche. Deux corps évoluent du sol au trapèze avec poésie et grâce... Avec Laura Colin et Coraline Léger. Gratuit.

Silence encombrant

Samedi 18 octobre à 16h.

Parking du Temple. Par la Cie Kumulus. « *En voilà un spectacle qui va faire du bruit... ! Bien que sans paroles, "Silence encombrant", de la cie Kumulus, est une éloquente fresque sur la misère engendrée par notre société de consommation. Un spectacle gestuel et sonore, aux images puissantes et au militantisme fécond. De son entrée en matière, fracassante, jusqu'à son bouquet final, ce spectacle marque profondément les esprits.* » "Les Trois Coups". Gratuit

«C'est la paye, ça s'arrose !

Surtout ne l'oubliez pas...

tous les derniers vendredis de chaque mois.

Nouveau contrat ville, ou comment faire mieux avec ZÉRO budget

Depuis plus de 2 ans, le gouvernement cherche à faire des économies, non pas sur les dépenses de fonctionnement de l'État mais en se désengageant complètement des actions locales en faveur des français les plus en détresse.

Madame Vallaud-Belkacem, ancienne Ministre de la ville, a, par la mise en place du nouveau contrat ville à compter de janvier 2015, fait disparaître les budgets nécessaires à la mise en œuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers en difficultés pour bons nombres de villes dont Portes-lès-Valence. Elle s'est appuyée sur un rapport de la cour des comptes de juillet 2012, qui stipule que la politique de la ville est trop diffuse pour être réellement lisible et efficace.

En conséquence, cet été, 25 jeunes Portois, âgés de plus de 16 ans ayant des difficultés à trouver un emploi saisonnier, ont bé-

néficié pour la dernière fois des budgets liés au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), qui permettaient d'organiser des chantiers de débroussaillage en partenariat avec les associations AIRE et la Sauvegarde.

Cette décision de l'Etat, prise en totale méconnaissance des réalités sociales et économiques de terrain, exclue de facto les quartiers de la Chaffine, d'Italie et des Descartes du champ d'intervention de la puissance publique auprès des associations qui travaillent au quotidien avec les habitants les plus fragiles.

En imposant de telles réformes, supportées essentiellement par les finances locales, ce gouvernement, qui se dit "social", démontre une fois encore sa volonté de se désengager des dispositifs d'aide et de lien social.

Freddy Vasseur, maire-adjoint à la démocratie participative, à la jeunesse et à la communication, pour le groupe « Agir et mieux vivre »

Les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient.

Avec la réforme des rythmes scolaires, l'emploi du temps des écoliers va désormais varier d'une commune à l'autre. Il est trop tôt pour évaluer cette réforme. Mais on peut dire d'ores et déjà, qu'elle constitue un écran de fumée qui cache une question bien plus importante : la réduction historique du temps scolaire à l'école primaire. Nous sommes passés de 30 h de cours hebdomadaire avant 1969 à 24 h depuis la réforme 2008 qui avait alors retiré deux heures de cours supplémentaires.

Geneviève Girard avait fait des rythmes scolaires un de ses thèmes favoris de campagne. « je n'appliquerai pas la réforme » ou encore « je m'en mettrai hors la loi ! » Ceux qui ont mordu à l'hameçon en sont aujourd'hui pour leurs frais car ce n'était que mensonges.

Alors que 87 % des communes ont opté pour la mouture Peillon soit 24 h sur 4 jours et demi comme l'avait décidé l'ancienne équipe municipale après concertation avec les parte-

naires et notamment 1 h chaque jour de péri-scolaire supplémentaire gratuite, Mme le maire, n'écoutant qu'elle, a opté pour la semaine raccourcie avec le vendredi après midi « libéré ». Ainsi, les demi-journées d'enseignement sont toujours aussi longues et les enfants encore plus fatigués... A l'heure où sont écrites ses lignes, on ne connaît toujours pas la qualité et le nombre des animateurs supplémentaires qui assureront le temps d'activité péri-scolaire. Par contre, on sait que Mme le maire n'a pas levé le petit doigt pour obtenir à l'école maternelle Voltaire l'ouverture d'une sixième classe pour faire face aux classes surchargées.

Les promesses de campagne sont bien vite oubliées. C'est dans le dos des familles portoises que les soi-disants « hors la loi » ont préparé la rentrée de vos enfants.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier. Conseillers municipaux d'opposition. Groupe « Portes Citoyenne »

Depuis quelques mois, nous constatons que le logement social ne fait plus l'unanimité auprès des mairies. Des projets destinés au logement social se voient revisités façon parking, espace vert, voir tout simplement abandonnés sous prétexte : que la ville est conforme à la loi SRU (loi qui impose à une commune de respecter son pourcentage de logement social), que le bailleur proposant un programme n'a pas les faveurs du premier magistrat de la ville ou bien plus grave encore, banalisation face aux personnes en situation fragile. N'oublions pas que tous s'accordent à dire que la population est de plus en plus pauvre, qu'elle vieillie, et qu'elle est souvent monoparentale. Toutes ces mairies se voilent la face devant la précarité, devant le besoin d'accéder à un logement adapté.

De quoi avez-vous peur, Mesdames et Messieurs les élus ? Le logement social n'est pas réservé à une certaine catégorie de personne. Cela va de la personne âgée qui souhaite plus de confort, au jeune qui quitte le cocon familial en passant par la femme seule qui doit assumer sa famille. il faut se rendre à l'évidence même : « nous ne sommes pas tous nés avec une cuillère d'argent dans la bouche ». Alors un peu de solidarité... Accordons à tous le droit de se loger dans de bonnes conditions et n'ayons pas peur d'afficher notre volonté politique de faire du social.

Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition. Groupe « Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté »

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Siléo Ngo Ngoc Myali,
Tim Sabatier,
Alicia Pradon,
Louis Ferrer,
Lily Martin,
Samy Mesnata

Mariages :

Willy Moins
et Martiale Mefoche Fokom,
Alexandre Albisson
et Sophie Dominguez,
Simon Clemençon
et Noémie Eyraud,
Maurice Lefevre
et Sylvie Laugier,
Merzak Sellami
et Charlene Commandeur,
Daniel Odrat
et Myriam Blache

Décès :

Antoinette Horn
née Hinderchield,
Samia Guebailia,
Régine Roussel née Darnat,
Roman Piotrowski,
Gérard Chapelet,
André Corajod,
Sauveur Valentino

QUENTIN VANDAMME

Quentin Vandamme, ancien portois, footballeur professionnel de Saint-Etienne, accompagné de Madame Girard, maire, se rendra dans les trois écoles élémentaires de Portes, le lundi 13 octobre, lors de la 11^e "Dictée d'ELA" dans le cadre de la semaine nationale de l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie à l'école", organisé par l'association européenne contre les leucodystrophies.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre : 10h-18h : exposition de voitures anciennes sur la place de la mairie organisée par l'Écurie Mistral (Entrée libre), 10h-11h : visite/atelier autour de la mosaïque Saint-Gervais pour les 6-12ans en salle des mariages (en partenariat avec le service Ville d'art et d'histoire de l'agglo), entrée libre, 11h-12h : conférence autour de la mosaïque Saint-Gervais en salle des mariages (en partenariat avec le service Ville d'art et d'histoire de l'agglo), entrée libre, 10h-18h : visite guidée du Train-Théâtre, rue Aragon, entrée libre.

AIDES DE FIN D'ANNÉE

Cette action est une aide financière allouée selon conditions de ressources strictes. Cette somme est divisée en trois : un bon d'achat à valoir dans les commerces portois, un bon alimentaire à retirer à l'épicerie sociale et solidaire et une somme d'argent reversée par le CCAS directement sur le compte du bénéficiaire.

Demande d'inscription auprès du CCAS, du lundi 6 octobre au vendredi 31 octobre inclus, muni(e)s des pièces suivantes :

- Livret de famille ou pièce d'identité (de tous les membres du foyer)
- Ressources de toutes les personnes majeurs vivant au foyer
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Ressources perçues au cours des trois derniers mois
- Dernière attestation Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Jugement de divorce : justificatif de pension alimentaire
- Jugement de tutelle ou curatelle
- Si enfant majeur à charge :
 - Certificat de scolarité
 - Justificatif d'apprentissage
 - 3 derniers bulletins de paie
 - Notification Pôle Emploi
- 1 relevé d'identité bancaire du demandeur.

Tout dossier remis incomplet ne sera pas accepté.

JOURNÉE AQUARIOPHILIE

Le club APRON organise la 6^{ème} journée aquariophile avec bourse aux poissons, dimanche 21 septembre à l'espace Cristal de 11h à 17h. Entrée gratuite.

Renseignements : 06 48 02 30 37

CONCERT COTTET-BALLAN

Côté concert "Cottet-Ballan, (chansons, musique, danse), vendredi 3 octobre à 20h, espace Cristal. Entrée : 20 €.

Renseignements : 06 52 49 69 15 ou 06 18 70 27 23 (commerce "À chacun sa fleur"). Plus d'infos : www.facebook.com/Harmonautes

BROC'CENTRE

Un vide grenier est organisé par le conseil de quartier Centre, lundi 13 octobre de 9h à 18h sur le parking de la mairie et aux Arcades.

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'aide à la rentrée scolaire est allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C".

Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale à savoir :

- Collèges : aides de 51 € ;
- Lycées d'enseignement général (classique, moderne polyvalent), lycées agricoles, sections commerciales et services des LEP : aide de 73 € ;
- Lycées option technologique industrielle, sections industrielles des LEP, lycées hôteliers : aide de 106 €.

Documents à fournir :

- certificat de scolarité 2014/2015
- relevé d'identité bancaire
- avis d'imposition 2013 sur le revenu de l'année 2012

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2014.

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (tél. 04 75 57 95 03).

PHARMACIES DE GARDE

Septembre

Samedi 27, lundi 29 : Les Cèdres

Octobre

Samedi 4, lundi 6 : Gauthier

Samedi 11, lundi 13 : Chœur

Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

RUGBY

Rugby : L'US Véore XV rencontre RC Uzès, le dimanche 19 octobre 2014 à 15h00 (équipe réserve à 13h30) au stade Courtial à Beauvallon

BROCANTE ET VIDE GRENIER

Le comité de quartier Ouest organise le dimanche 28 septembre, place Maurice Caty, une brocante vide grenier de 8h à 18h. Inscriptions, mardi 23 septembre, salle Fernand Léger de 17h30 à 18h30.

Tarifs : 6 € les 2 m, 8 € les 3 m et 3 € le mètre supplémentaire.

Pour plus d'info : 06 71 30 58 98



COUP DE POUCE ÉTUDIANT

Le "Coup de Pouce Etudiant", créé en 2007 sous le mandat de Geneviève Girard constitue un complément de ressources. Le calcul de cette aide est déterminé à partir des ressources de la famille ainsi que des aides accordées par l'Etat (bourses nationales, aides au logement). Il est destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Le quotient est calculé au vu de l'avis d'imposition 2013 sur le revenu de l'année 2012.

Conditions d'attribution :

- résider à Portes-Lès-Valence ;
- être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année en cours ;
- posséder le baccalauréat français ;
- attester d'une demande de bourse d'Etat et fournir obligatoirement l'avis d'attribution ou de non attribution ;
- attester de toute autre attribution de bourses : régionales, européennes, universitaires ;
- effectuer des études se déroulant sur le territoire métropolitain et des séjours ou stages à l'étranger, de courte durée, dans le cadre du cursus scolaire.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2014

Pour tout renseignement, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. (tél. 04 75 57 95 03)

Samedi 1^{er}

NOV.
2014

Dimanche 2

Salon
des
Vins
10^e



COMITÉ DES FÊTES
PORTES-LES VALENCE



PRODUITS
RÉGIONAUX

PLAQUES
DE MUSELET

SÉANCES DE
DÉGUSTATION

DÉMONSTRATION
DE FABRICATION
DE MACARONS

04 75 57 12 60

PORTES LES VALENCE
ESPACE CRISTAL

Entrée : 3 euros

(avec verre de dégustation).

Samedi : pour vous mesdames,
ENTRÉE GRATUITE
à partir de 18 h.